

OFFRE D'EMPLOI : postes offerts pour travailleuses d'élite.

Exigences : yeux inusables capables de déchiffrer l'impossible, colonne vertébrale à toute épreuve, musculature infatigable pour poste mal conçu dans éclairage éblouissant. Travail ennuyeux et répétitif huit heures par jour. Avantages : participer en primeur à la technologie « de demain »...

Les cols roses sur la chaîne

En septembre dernier, le Syndicat canadien de la fonction publique réclamait des pauses de 20 minutes par heure de travail sur écran cathodique.¹ L'utilisation des terminaux d'ordinateurs à écrans cathodiques pose des problèmes de santé de plus en plus aigus chez les employé-e-s affecté-e-s à ces appareils. L'automatisation du travail de bureau par l'informatique, qui touche les services gouvernementaux, les compagnies financières, les assurances, les compagnies aériennes, les journaux et autres, est un phénomène récent qui tend à se généraliser. Les effets sur la santé de cette nouvelle technologie commencent à se faire sentir maintenant : troubles visuels et physiques reliés à l'écran lui-même, à l'augmentation de la charge de travail et à la nature du travail, répétitif, parcellisé et contrôlé par la machine.

Bref, le travail de bureau ressemble de plus en plus à la chaîne de montage. Finis le secrétariat traditionnel et les opérations artisanales. La *technologie du futur* vient bouleverser tout ça. On estime à l'heure actuelle à 250 000 le nombre de terminaux à écrans en opération au Canada.²

Selon la compagnie allemande Siemens, plus de 40% du travail de bureau sera accompli à l'aide de ces appareils d'ici 1990. On estime que dans les dix prochaines années, plus de 30% des femmes salariées aux Québec risquent de se faire affecter au travail sur écran cathodique.

Imbattables sur le plan de la rentabilité maximale des employé-e-s, les ingénieurs informaticiens n'ont cependant pas considéré le confort des opératrices comme une « variable » digne d'attention.

Les femmes vont participer à la fameuse révolution technologique clouées à un écran qui leur abîme les yeux, des migraines plein la tête, avec la menace constante du contrôle invisible de la machine qui enregistre la moindre baisse de rendement (ce que les opératrices québécoises appellent « l'oeil de Dieu » et les opératrices britanniques « l'effet Big Brother »).

Les opératrices d'écran se plaignent surtout de troubles

Ces symptômes sont ressentis pendant les heures d'ouvrage et ils continuent pendant plusieurs heures et jusque tard dans la soirée. Après les heures de travail, certains troubles augmentent encore (éblouissements, douleurs oculaires).

Or, les tests ophtalmologiques classiques utilisés par la médecine du travail ne peuvent évaluer les conséquences réelles de la charge visuelle imposée par le travail

papier et au travail sur écran), l'aménagement du poste et le contenu de la tâche qui rendent les opératrices malades. Car on parle déjà d'une véritable maladie industrielle des travailleuses sur écrans cathodiques. Les douleurs dans le dos, le cou et les épaules dont se plaignent les opératrices proviennent de ces contraintes. De plus, les cadences, la complexité du travail, l'attention soutenue continuellement font de l'opératrice une candidate à l'anxiété, au stress et à la fatigue chronique.

Quant aux risques de radiations des écrans, les affirmations rassurantes du ministère fédéral de la Santé n'ont pas élucidé pour autant les cas inexplicables de cataracte et de malformations congénitales³. D'ailleurs, les travailleuses de Bell ont obtenu le droit d'être mutées à un autre poste quand elles sont enceintes. L'instauration de normes limitant la durée du travail est donc une nécessité urgente, et les organisations syndicales entreprennent des démarches dans ce sens.

Le travail dangereux pour la santé, monotone et dés-humanisé, tous les méfaits bien connus de l'organisation scientifique du travail, font partie maintenant de la réalité des employées de bureau, parallèlement à la dévalorisation de leur propre travail.

CLAUDINE VIVIER
EN COLLABORATION AVEC
DOMINIQUE LE BORGNE

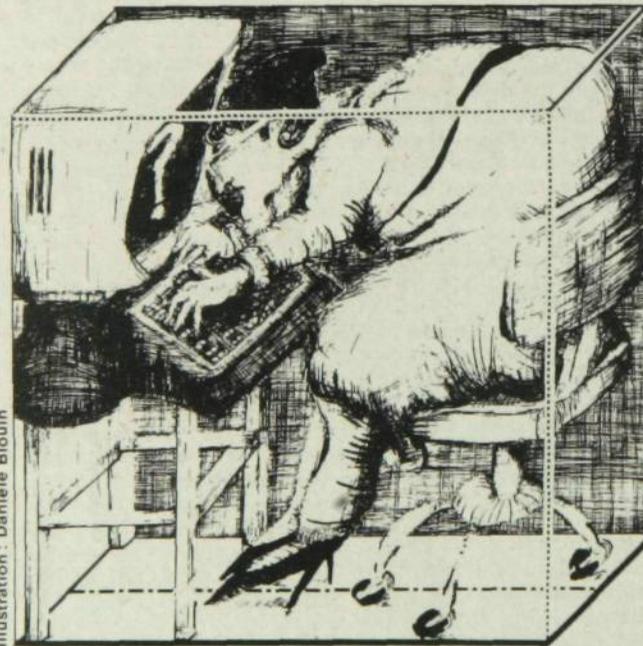


Illustration : Danièle Blouin

visuels qui apparaissent pendant et après les heures de travail. Selon certaines études citées dans la très respectueuse revue *Business Week* (juin 1979), les écrans de visualisation provoquent une fatigue visuelle après une heure et demie d'usage continu. Cette fatigue se manifeste dès le début par l'irritation des yeux, les migraines, les éblouissements, les douleurs oculaires, une sensation de myopie temporaire.

sur écran. Ils ne mesurent pas la fatigue. Quant au port de lunettes, il est prouvé que ça n'élimine pas le problème. D'ailleurs, les opératrices qui en portent les ôtent et les remettent sans arrêt.

Ce sont donc les caractéristiques des écrans (reflets, papillotement, lisibilité, contraste), les problèmes de l'environnement éclairant (impossible à adapter en même temps au travail sur

1 / LA PRESSE. 7 octobre 81.
2 / AT THE SOURCE. Ontario Federation of Labor, mai-juin 81.
3 / Cataractes au New York Times et au ministère des Transports à Thunder Bay, malformations congénitales au Toronto Star.